TRI-OR

Syndicat pour la collecte et le traitement des ordures ménagères

Vers un nouveau mode de collecte des monstres

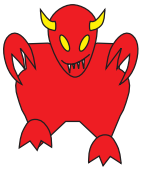

A partir d'avril 2020

1

J'ai des objets encombrants à jeter mais je ne peux pas aller en déchetterie.

2

Pas de problème :
j'appelle la société de collecte (numéro gratuit)
et je prends rendez-vous pour qu'on vienne les chercher devant chez moi.

3

Au jour et à l'heure convenus (comme pour une livraison) **le camion vient les ramasser gratuitement** en ma présence (même le samedi).

- **MES DÉCHETS NE SOUILLENT PLUS LA CHAUSSÉE ET LES TROTTOIRS**
- **MES MONSTRES SONT RECYCLÉS AU LIEU D'ÊTRE ENFOUIS**
- **L'AUGMENTATION DE LA TAXE SUR LES ACTIVITÉS POLLUANTES N'ALOURDIT PAS MA FEUILLE D'IMPOSITION**

© Crédit photos : Adobe Stock.

Spécial Collecte des monstres

Pourquoi ce changement ?

Quelles sont les conséquences environnementales du mode de collecte actuel des monstres ?

Notre territoire fait partie des zones où la collecte des monstres se fait encore en porte à porte ; de nombreuses régions de France ont abandonné cette pratique que l'on peut considérer comme une forme de banalisation du dépôt sauvage : **on continue à jeter ses déchets dans la rue.**

Il est quasiment impossible de recycler ce qui a été compacté dans le camion-benne. La plupart des monstres collectés en porte à porte sont enfouis ou incinérés. Les usines d'incinération sont saturées et l'enfouissement des déchets recyclables sera bientôt interdit. Une augmentation conséquente de la taxe sur les activités polluantes (TGAP) va pénaliser fortement les enfouissements.

Et demain... quels seront les impacts du nouveau mode de collecte ?

Le tri à la source permettra de recycler la majeure partie des encombrants comme s'ils étaient apportés en déchetterie. Et c'est ainsi que nous initierons un cercle vertueux...

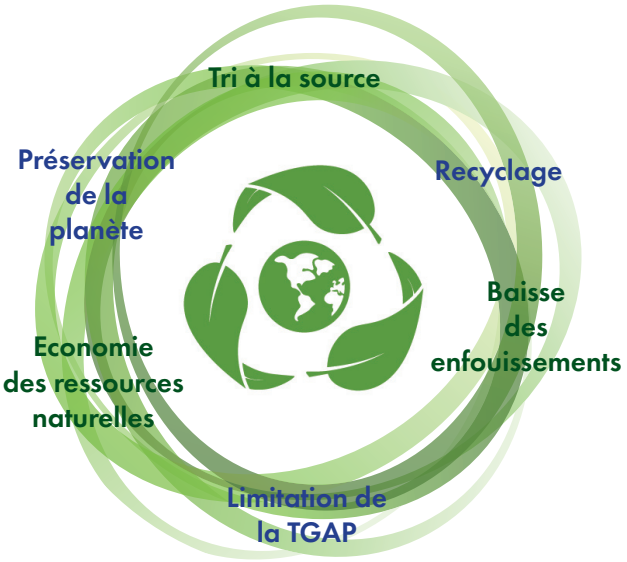

Et pour aller plus loin...

Privilégier l'apport en déchetterie.
Avoir le réflexe de donner avant de jeter.
Consommer de façon plus raisonnée.

NOUS AVONS TOUS À Y GAGNER !

Toutes les informations concernant le nouveau mode de collecte des monstres seront accessibles sur notre site Internet
www.tri-or.fr sur la page Mes déchets / Encombrants.

© Crédit photos : Adobe Stock.